



COMMUNIQUE FINAL SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

31^{ème} réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA)

A l'issue de la 31^{ème} réunion du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Dakar au Sénégal du 14 au 15 décembre 2015, les participants adressent à l'endroit des acteurs et décideurs de la région, le message suivant :

1. Malgré une installation tardive, le déroulement de la campagne agropastorale 2015-2016 a été globalement satisfaisant excepté au Tchad et au nord du Bénin, du Togo et du Ghana du fait des séquences sèches et l'arrêt précoce des pluies observés. Cela a permis des niveaux satisfaisants de productions agro pastorales sauf dans les zones de conflits où l'insécurité a perturbé la mise en place des cultures.
2. Ainsi, selon les résultats prévisionnels de la campagne agricole 2015-2016, la production céréalière est estimée à 63 600 000 tonnes, soit une hausse de 5% par rapport à 2014-2015 et de 12% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des baisses localisées sont observées particulièrement au Tchad où elle atteint 12%. Pour les tubercules, la production est d'environ 158 600 000 tonnes, soit une hausse de 8% et de 18% respectivement par rapport à celle de l'an passé et à la moyenne des 5 dernières années. Pour les cultures de rente, la production de niébé est estimée à 5 482 000 tonnes avec des hausses de 13 et 2% respectivement par rapport à 2014-2015 et à la moyenne quinquennale (2010-2014). Celle de l'arachide est estimée à 7 565 000, soit une hausse de 10 et 20% comparée respectivement à 2014-2015 et à la moyenne des cinq dernières années.
3. Après une soudure pastorale prolongée jusqu'en mi-juillet par endroit, due au démarrage tardif des pluies, les pâturages et les points d'eau se sont très vite améliorés à partir d'Août créant des conditions d'alimentation du bétail très favorables. Toutefois, quelques poches de déficit fourrager ont été identifiées dans la zone pastorale du Niger, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Par ailleurs, les mouvements des troupeaux transhumants et nomades sont limités dans les zones du nord Mali et du bassin du Lac Tchad à cause de l'insécurité qui sévit, occasionnant des conflits dans les zones de replis du bétail.
4. Concernant le fonctionnement des marchés, aucune perturbation majeure n'est signalée hormis dans les zones de conflits et aussi dans les pays les plus affectés par Ebola. Les prix des principales céréales sont globalement stables avec une tendance à la hausse comparativement à la moyenne quinquennale observée au Bénin, en Gambie, au Ghana, au Togo et au Tchad. Pour ce qui est des produits de rente, les prix sont en hausse comparativement à la moyenne quinquennale de 7 et 12% respectivement pour le Niébé et l'arachide. Pour le bétail, les prix connaissent une baisse sensible plus marquée au Tchad comparativement à l'année dernière et la moyenne des cinq dernières excepté ceux des petits ruminants au Burkina Faso. En perspectives pour les trois prochains mois, les prix des principales denrées notamment des céréales seront, au regard des conditions actuelles, en légère hausse dans la région par rapport à la moyenne quinquennale avec des hausses de prix plus marquées au Bénin, au Togo et au Tchad. Par ailleurs, le phénomène El niño, qui bien que n'affectant pas directement la région, pourrait avoir des impacts négatifs (baisse de production) sur les régions de l'Asie et occasionner des hausses de prix pour certains produits comme le riz.
5. La situation nutritionnelle est très préoccupante dans la région, en dépit des efforts déployés par les Etats et leurs partenaires. Les prévalences de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) sont au-dessus des seuils d'alerte et ou d'urgence dans certaines régions en Gambie, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Nigéria. Concernant la malnutrition aigüe sévère (MAS), elle est en dégradation dans plusieurs régions du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad comparativement à 2014.

6. L'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, utilisant le Cadre Harmonisé dans l'ensemble des 17 pays, fait ressortir que 7,9 millions de personnes ont besoin actuellement d'une assistance alimentaire ou humanitaire dont 5,2 millions au Nord Nigéria. Si les interventions prévues dans les plans de soutien nationaux et régionaux ne sont pas réalisées, les populations affectées pourraient atteindre 10,5 millions de personnes au cours de la prochaine période de soudure (Juin à Août 2016) en raison de la détérioration de leurs moyens d'existence et de l'insécurité civile qui accroît les populations de réfugiés et de déplacés, provenant des zones de conflit de la région (Mali, Nigeria et Tchad) et dans les pays voisins (République Centrafricaine et Soudan).

7. Tenant compte de tout ce qui précède, la réunion recommande :

A l'attention des Etats et leurs partenaires :

- Accélérer l'élaboration et appuyer la mise en œuvre des plans nationaux de réponses en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, particulièrement dans les pays en déficit, notamment au Tchad;
- Accélérer la formalisation des Cellules nationales chargées de la mise en œuvre du cadre harmonisé ;
- Renforcer la surveillance, la prévention et la prise en charge de la malnutrition ;
- Renforcer les capacités d'identification des enfants et de prise en charge dans les zones où plus de 10% des enfants sont affectés ;
- Prendre des mesures pour faciliter la transhumance transfrontalière et les mouvements des flux de produits agricoles des zones excédentaires vers les zones déficitaires ;
- Renforcer les mesures d'assistance humanitaire aux populations des réfugiés et déplacés internes dans la région, notamment au Nord Mali et dans les zones du Lac Tchad (Diffa au Niger, Maiduguri et Bornou au Nigeria, Kanem, Lac, Hadjar Lamis et Bahr Elgazel au Tchad);
- Mettre en œuvre des actions ciblées de mesures de protection sociale en faveur des ménages les plus vulnérables.

A l'attention des acteurs non étatiques,

- Poursuivre leurs actions de veille pour une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire de la région

A l'attention du CILSS et ses partenaires :

- Poursuivre les efforts de mise en œuvre de l'outil Cadre Harmonisé et son utilisation par les différents pays, en renforçant tout particulièrement les systèmes nationaux d'information
- Appuyer les États dans l'élaboration et le suivi-évaluation de leurs plans de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles.

Fait à Dakar, le 15 décembre 2015

